



**UNIVERSITE
DE KARA**

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté – Patrie

PRESIDENCE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES ACADEMIQUES
ET DE LA SCOLARITE (DAAS)

COMMUNIQUE DE PRESSE **(TOGOPRESSE, RADIO KARA, RADIO LOME)**

APPEL A CANDIDATURE **LICENCE PROFESSIONNELLE EN OCEANOGRAPHIE ET APPLICATIONS** **(LPOA)**

Le Président de l'Université de Kara invite les titulaires d'un baccalauréat série C, D ou E, datant d'au plus trois (03) ans (BAC 2022, 2023, 2024), ou tout autre diplôme équivalent, désireux de s'inscrire en première année de Licence Professionnelle en Océanographie et Applications (LPOA) à la Faculté des Sciences et Techniques (FaST), à déposer leurs dossiers à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) du 05 août au 10 septembre 2024 de 08 h 00 à 12 h 30, délai de rigueur.

Les étudiants en fin de leur formation peuvent :

- Travailler directement dans les différentes institutions marines, météorologiques, environnementales, privées ou publiques telles que : Direction des Affaires Maritimes, Direction des Pêches et Aquaculture, Port Autonome de Lomé, Agence Nationale de la Météorologie du Togo, Direction de l'Environnement, Services du Conseillers pour la mer, Agence Nationale de Gestion de l'Environnement, Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne, Cabinets spécialisés dans les études environnementales, etc.
- Rejoindre des programmes de master dans la sous-région et à l'international.

1. CONDITIONS D'ADMISSION

Première étape : Présélection sur étude de dossier

- BAC série C, D, E, ou tout autre diplôme équivalent ;
- BAC datant d'au plus trois (03) ans à la date du concours (BAC 2022, 2023, 2024) ;

Deuxième étape : Test écrit pour les candidats présélectionnés : Mathématiques et Sciences Physiques.

2. PIECES A FOURNIR :

- Une demande manuscrite adressée au Président de l'Université de Kara ;
- Un curriculum vitae détaillé indiquant le cursus du candidat depuis la classe de 3^{ème} jusqu'en 2024 ;
- Un certificat médical de moins de 3 mois ;
- Une photocopie légalisée (dossier scolaire) de l'acte de naissance ;
- Une photocopie légalisée à 500 FCFA ou un duplicata du certificat de nationalité;

- Une photocopie légalisée (dossier scolaire) du relevé de notes de BAC I ;
- Une photocopie légalisée (dossier scolaire) du relevé de notes et de l'attestation de diplôme du BAC II ;
- Une photocopie légalisée (dossier scolaire) des bulletins des classes de Seconde, Première et Terminale ;
- Une quittance non remboursable pour étude de dossier de 10 000 FCFA pour nationaux-zone UEMOA, 15 000 FCFA pour hors UEMOA payable à la comptabilité de la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité de l'Université de Kara.

CALENDRIER

- Première étape : Présélection sur étude de dossier
- Deuxième étape : Concours d'entrée (Mathématiques, Sciences Physiques)
- Lieu du concours : Campus Nord à Pya (FaST)

Tous les résultats de la sélection (première et deuxième étapes) seront communiqués par affichage au Campus Nord à la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université de Kara (FaST) et à la DAAS.

3. INSCRIPTION ACADEMIQUE

Les candidats retenus doivent s'adresser à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) de l'Université de Kara pour les formalités d'inscription définitive.

4. FRAIS DE FORMATION

	Nationaux - Zone UEMOA						Etrangers (Zone hors UEMOA)		
	Etudiants			Salariés			1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année			
Frais d'inscription (Total à payer en FCFA)	251 500	251 500	351 500	361 500	361 500	461 500	531 500	531 500	631 500

Kara, le **31 JUL 2024**

Le Président



Prof. Kokou TCHARIE